



COUR D'APPEL D'AGEN

Agen, le 17 juillet 2023

Le premier président
de la Cour d'appel d'AGEN
Le procureur général
près ladite Cour

à

Madame - Monsieur le président
Tribunal judiciaire
AUCH - CAHORS
Monsieur le procureur de la République près
ledit Tribunal

Objet : Conciliateur de justice
N/Ref. : VJ/14-2022/0079

Nous avons l'honneur de vous faire parvenir, sous ce pli, une copie de l'ordonnance en date du 17 juillet 2023 renouvelant M. Xavier CARABIN dans ses fonctions de conciliateur de justice sur le ressort du tribunal judiciaire d'AGEN.

Vous voudrez bien :

- en faire assurer l'affichage dans votre juridiction à l'endroit le plus approprié.

P/le procureur général,
Le substitut général,

Corinne CHATEIGNER

CA
Avenue de Laitre de Tassigny
47916 Agen Cedex 09
Téléphone : 05 53 77 95 00
sec.pdp@ca-agen.justice.fr

P/Le premier président,
La présidente de chambre,

Maryse LE MEN-REGNIER

COUR D'APPEL D'AGEN
Le premier président

- ORDONNANCE N° 85/2023 -

Nous, Maryse LEMEN-REGNIER, présidente de la chambre de l'instruction, agissant sur délégation du premier président de la Cour d'appel d'Agen,

Vu le décret n° 78-381 du 20 mars 1978 relatif aux conciliateurs de justice, modifié par les décrets n° 91-583 du 18 mai 1981 et n° 93-254 du 25 février 1993, n° 96-1091 du 13 décembre 1996, n° 2000-344 du 19 avril 2000 et n° 2008-484 du 22 mai 2008,

Vu la demande de renouvellement en date du 16 juin 2023 de M. Xavier CARABIN dans ses fonctions de conciliateur de justice,

Vu l'avis de la vice-présidente chargée des contentieux de la protection au tribunal judiciaire d'Agen en date du 11 juillet 2023,

Vu les réquisitions de M. le procureur général en date du 13 juillet 2023,

Renouvelons aux fonctions de conciliateur de justice M. Xavier CARABIN pour une durée de trois années à compter du 1er septembre 2023 sur le ressort du tribunal judiciaire d'Agen et des tribunaux de proximité dépendant de celui-ci,

Précisons que les procès verbaux de conciliation établis par M. Xavier CARABIN devront être déposés au tribunal judiciaire d'Agen ou aux tribunaux de proximité selon l'exercice du lieu de ses fonctions.

Fait à Agen le 17 juillet 2023

La présidente de chambre,

Maryse LEMEN-REGNIER